

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Compte rendu de la séance du mardi 22 septembre 2020**

Présents : 29 30  
Représentés : 04 03 (E. CARENCO, J EVROUX, A. GAGET, D. CALLEWAERT présent à partir de la délibération n°20)  
Absents : 00 00



\* Madame Marie-Céline AFONSO-CHANTEPIE est nommée **secrétaire de séance**.



**Le Conseil Municipal :**

**\* SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* adopte le règlement intérieur du Conseil municipal ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* adopte les principes généraux relatifs à la formation des membres du Conseil municipal,
- \* valide le principe d'allouer à la formation des élus une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 6 % du montant de leurs indemnités de fonction ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide l'état des dépenses réalisées dans la période du 16 mars au 31 août 2020 et sollicite l'aide financière du Département à hauteur de 80 %, au titre du Fonds d'urgence COVID-19 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* décide que les tarifs enfants et adultes appliqués aux cours collectifs de pratique instrumentale et de chants, ainsi qu'aux cours individuels de guitare, seront exceptionnellement réduits de 15 % pour les adhérents 2019-2020 sollicitant une adhésion pour l'année 2020-2021 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* décide d'appliquer au titre de l'année 2020 une gratuité exceptionnelle pour les terrasses des cafés et restaurants installées sur le domaine public communal ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve les termes de la convention financière à passer entre la Commune et l'OGEC de l'école Saint-Jean, relative à la prise en charge des élèves motterains inscrits en classes élémentaires et maternelles ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la convention entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de La Motte-Servolex pour la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'assurance de la flotte automobile, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la constitution du groupement de commandes pour le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage sur le futur marché des télécommunications selon les modalités exposées dans la convention ;

- **à l'unanimité :**
  - \* valide le projet d'extension du dispositif de vidéoprojection,
  - \* sollicite une subvention la plus élevée possible de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
  - \* sollicite une subvention la plus élevée possible de la part du fonds interministériel de prévention de la délinquance ;
- **à l'unanimité :**
  - \* approuve les objectifs quantitatifs et qualitatifs de réalisation de logements locatifs sociaux pour la période triennale 2020-2022, conformément à l'article L 302-8 du Code de la construction et de l'habitation ;
- **à l'unanimité :**
  - \* valide l'évolution du projet d'installation de la pompe à chaleur sur sondes géothermiques à l'école La Villette,
  - \* autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière complémentaire de 5 660 € auprès de Grand Chambéry dans ce cadre ;
- **à l'unanimité :**
  - \* décide la modification des temps de travail des trois postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet, trois postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet et quatre postes d'enseignant à temps non complet en contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020,
  - \* approuve les suppressions des postes vacants et modifie le tableau des emplois en conséquence.

**\* SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILLAUD, ADJOINT :**

- **à l'unanimité :**
  - \* approuve le projet des travaux de réaménagement du parking du complexe sportif Raoul Villot, pour un montant total de 282 400 € H.T.,
  - \* sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020, au taux maximum,
  - \* sollicite également l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de son plan de relance économique exceptionnel, au taux maximum,
  - \* sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;
- **à l'unanimité :**
  - \* approuve le projet des travaux de réfection globale du toit de la Halle des Sports Didier Parpillon, pour un montant total de 693 500 € H.T.,
  - \* sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020, au taux maximum,
  - \* sollicite également l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de son plan de relance économique exceptionnel, au taux maximum,
  - \* sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;
- **à l'unanimité :**
  - \* attribue le marché relatif à l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice de voirie à l'entreprise Europe Service, pour un montant de 170 400 € T.T.C.

**\* SUR PROPOSITION DE PASCAL MITHIEUX, ADJOINT :**

- **à l'unanimité :**
  - \* accorde délégation de signature à Madame Hélène JACQUEMIN, Adjointe déléguée à l'Environnement et au Développement Durable, pour signer tout acte passé en la forme administrative au nom et pour le compte de la commune dans le cadre de transactions foncières.

**\* SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**

- **à l'unanimité :**
  - \* valide le projet d'aménagement de désimpermeabilisation de la cour d'école élémentaire Lamartine par la création d'espaces à forte valeur environnementale,
  - \* autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière maximale auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de l'Appel à Projet 2019-2020 « Aménagez un coin de verdure pour la pluie » ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* décide de porter pour l'année 2020 l'enveloppe budgétaire relative à la subvention communale pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à 25 000 €,
- \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide une demande de subvention pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux et accorde le montant proposé.

\* **SUR PROPOSITION DE ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2021 présenté, ainsi que la désignation des garants indiqués,
- \* donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

\* **SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER DÉLÉGUÉ :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* décide de modifier l'indice de rémunération des cinq agents en contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la convention avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers retraite CNRACL,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de trois ans.

Fait à La Motte-Servolex,  
le 23 septembre 2020



Le Maire

Luc BERTHOUD